



L'A.D.S.E.A. 06

est une association d'intérêt général à but non lucratif (loi 1901), créée et déclarée à la Préfecture des Alpes-Maritimes le 5 décembre 1945. Elle figure dans le département parmi les plus anciens partenaires associatifs des pouvoirs publics pour l'accueil et l'accompagnement de jeunes enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap mental et/ou psychique ou souffrant de graves difficultés d'insertion sociale.

Une véritable entreprise associative

Agréée et habilitée par l'Etat et les collectivités territoriales, l'ADSEA 06 assure la gestion d'une vingtaine d'établissements et services dans les Alpes-Maritimes représentant un plateau technique diversifié et adapté aux différentes formes d'accueil. L'Association emploie plus de 600 salariés professionnels qualifiés et expérimentés dans les différents champs de l'intervention sociale et médico-sociale.



Ses actions s'effectuent sous le contrôle et avec le concours financier des différents Ministères concernés par les champs d'activité qu'elle couvre (Santé, Emploi, Solidarité, Education Nationale...) ainsi que des collectivités territoriales (Région, département, municipalités...).

Portée par des valeurs humanistes, une éthique et une déontologie professionnelle sans concession, elle s'efforce toujours de « placer l'utilisateur au centre de son projet de vie » marquant ainsi sa volonté constante d'inscrire la personne handicapée ou en grande difficulté sociale, dans une authentique citoyenneté.

conseil d'administration

Président :	Maître Charles ABECASSIS
Vice Présidents :	Michel ROUX Jacques MARIACCI
Secrétaire Général :	Jean-Louis ROLLAND
Trésorier :	Jacques BELIN

Instance statutaire dirigeante, le Conseil d'Administration est le lieu d'élaboration et de validation de la politique générale de l'Association sur l'ensemble des champs d'intervention qui constituent sa vocation. Il est, en la personne de son Président, l'interlocuteur privilégié des élus locaux et nationaux pour contribuer et participer à tous les débats d'orientation

en matière de politique sociale et médico-sociale en faveur des publics qui nous sont confiés.

Il délègue à la Direction Générale l'organisation, la gestion et l'évaluation des actions découlant de la mise en œuvre du Projet Associatif et des programmes spécifiques qu'il aura validés.

siège social - direction générale

Directeur Général : Erik LA JOIE
Directeur des Ressources Humaines : Marc LE HUIDOUX
Directrice Administrative et Financière : Laurence VICARI

Le Siège est l'organe opérationnel du Conseil d'Administration, chargé de la mise en œuvre de la Politique Générale de l'Association en matière d'équipements, de programmes d'actions et de recherche en faveur des publics qui lui sont confiés au titre d'un handicap mental, d'une souffrance psychique ou de graves difficultés d'insertion dans le champ social.

Il est organisé et conçu comme un plateau technique, véritable pôle ressource pour l'ensemble des établissements et services gérés par l'Association regroupant ainsi les quatre principales fonctions de la Direction Générale :

- Développement et Projets : programmes et technicité professionnelle
- Gestion comptable et financière : patrimoine et trésorerie
- Gestion administrative et juridique
- Ressources Humaines et formation

Il assure la coordination, la régulation et la mise en cohérence opérationnelle entre tous les établissements et services ainsi que le contrôle nécessaire à la garantie d'une conformité réglementaire à tous les niveaux du dispositif.



Un Projet Social fondé sur une éthique et des valeurs partagées

- Soutenir les sujets les plus fragiles dans leur participation à la vie locale et susciter l'émergence de réseaux de solidarité en mobilisant toutes les énergies de proximité
- Promouvoir et renforcer la participation et le partenariat avec tous les acteurs publics ou privés concourant aux mêmes objectifs
- Inscrire en permanence l'action de l'Association dans le cadre de l'Intérêt Général et de l'Utilité Sociale
- Veiller à l'adaptation permanente de nos services au regard des évolutions socio-économiques et des besoins sociaux émergents
- Optimiser et développer la qualité de nos prestations et de nos compétences par une politique de formation continue
- Développer nos capacités de diagnostic, d'expertise et d'ingénierie de l'offre sanitaire et sociale
- Favoriser la recherche d'effets globaux en inscrivant nos actions dans une dynamique territoriale et une logique de proximité basée sur le développement local.

(extraits du Projet Associatif)



Liste des établissements et services gérés par l'A.D.S.E.A. 06

Handicap mental et psychique : adultes

COMPLEXE EPIS

E.S.A.T. et Centre d'Habitat
Direction Gestion Administration
Pôle Ressources Medico Psycho Social
86 rue de l'Isclé - 06340 CANTARON
Tél : 04.93.27.74.60 - Fax : 04.93.27.74.61
complexeepis@adsea06.org

ETABLISSEMENT ET SERVICES D'AIDE
PAR LE TRAVAIL - ESAT EPIS -
- Atelier de production et de
commercialisation
- Service d'Accompagnement
Spécialisé - SAS EPIS
86, rue de l'Isclé - 06340 CANTARON
Tél : 04.93.27.74.60 - Fax : 04.93.27.74.61
complexeepis@adsea06.org

CENTRE D'HABITAT ET
D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL
DIVERSIFIES - EPIS -

- Résidences de La Tour d'EPIS
880 route de la Vernéa - 06390 CONTES
Tél : 04.93.27.74.60 - Fax : 04.93.27.74.61
tourdepis@adsea06.org

- Résidences DRAP - Les Noisetiers
270 bd Stalingrad - 06340 DRAP
Tél : 04.93.54.69.48 - Fax : 04.93.27.74.61
episnoisetiers@adsea06.org

- Résidence Las Ayas
129 chemin de Las Ayas - 06390 CONTES
Tél : 04.93.79.22.37 - Fax : 04.93.27.74.61
epislasayas@adsea06.org

- Résidence Le Soleil
140 ch. de l'Eglise - 06390 LA POINTE
DE CONTES - Tél : 04.93.91.16.84 Fax :
04.93.27.74.61 - epislesoleil@adsea06.org

- Foyer Eclaté
68 Bd Général de Gaulle - 06340 LA TRINITE
Tél : 04.93.27.20.69 - Fax : 04.93.27.74.61
episfe@adsea06.org

- Foyer de Vie - Le Répit -
880 route de la Vernéa - 06390 CONTES
Tél : 04.93.27.74.60 - Fax : 04.93.27.74.61
foyerdevielerepit@adsea06.org

- Service D'Accompagnement à la Vie
Sociale - SAVS EPIS -
28 ter Bd Jean-Baptiste Vérany - 06300 NICE
Tél : 04.93.54.44.73 - Fax : 04.93.27.74.61
epissavs@adsea06.org

FOYER D'ADAPTATION AU TRAVAIL

350, Allée Charles-Victor Naudin - 06410 BIOT
Tél : 04.93.95.96.92 - Fax : 04.93.67.71.77
fat@adsea06.org

C.A.P.T.A.

350, Allée Charles-Victor Naudin - 06410 BIOT
Tél : 04.93.95.22.21 - Fax : 04.93.67.30.32
capta@adsea06.org

Handicap mental et psychique : enfants et adolescents

I.M.E. LE MOULIN

350, Allée Charles-Victor Naudin
06410 BIOT
Tél : 04.97.28.84.70 - Fax : 04.93.67.68.76
imelemoulin@adsea06.org

I.M.E. LES CHENES

21, rue des Lilas - 06100 NICE
Tél : 04.93.84.31.33 - Fax : 04.93.78.61.76
imeleschenes@adsea06.org

S.E.S.S.A.D. N°1
Villa La Gallinière
9, avenue George V - 06000 NICE
Tél : 04.93.53.23.10 - Fax : 04.93.81.77.20

S.E.S.S.A.D. N°2
15, avenue Marconi - 06100 NICE
Tél : 04.93.84.98.50 - Fax : 04.92.09.02.32

S.I.P.F.P.
Villa Les Lucioles - 32, av. Henry Dunant
Impasse Laurenti - 06100 NICE
Tél : 04.93.35.66.62

I.M.E. LE MONT BORON

191, bd du Mont Boron - 06300 NICE
Tél : 04.93.55.49.66 - Fax : 04.93.89.27.05
imelemontboron@adsea06.org

I.M.E. LES TERRASSES

63, avenue Henri Matisse - 06200 NICE
Tél : 04.92.29.47.70 - Fax : 04.93.72.38.55
imelesterrasses@adsea06.org

SESSAD Pro Les Terrasses
63 Av. Henri Matisse - 06200 NICE
Tél : 04 92 29 37 74 sessadpro@adsea06.org

S.E.S.S.I.P
182, avenue Henry Dunant - 06100 NICE
Tél : 04.93.51.39.39 - Fax : 04.93.51.49.49

I.M.E. VAL PAILLON

1342, chemin du Castel
06390 SCLOS DE CONTES
Tél : 04.93.79.05.79 - Fax : 04.93.79.08.13
imevalpailon@adsea06.org

S.I.P.F.P.
120 chemin de Montagnac
06440 L'ESCARENE
Tél : 04.93.27.92.57

S.E.S.S.A.D. VAL PAILLON
986 route de Contes - CD 15 La Roseyre
06390 CONTES
Tél : 04.93.76.06.85 - Fax : 04.93.01.73.88

I.T.E.P. LA LUERNA

243, Avenue de la Lanterne - 06200 NICE
Tél : 04.92.29.44.00 - Fax : 04.92.29.44.01
iteplaluerna@adsea06.org

S.E.S.S.A.D. LA LUERNA
243, avenue de la Lanterne - 06200 NICE
Tél : 04.92.29.44.00 - Fax : 04.92.29.44.01
sessadluerna@adsea06.org

Adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale

C.E.P. LA NARTASSIERE

474, chemin de la Nartassière
06370 MOUANS SARTOUX
Tél : 04.93.75.65.35 - Fax : 04.92.92.89.74
ceplanartassiere@adsea06.org

SERVICE ACTION SOCIALE PREVENTIVE

42, avenue Raymond Féraud
Villa Bel Air - 06200 NICE
Tél : 04.93.72.40.72 - Fax : 04.93.72.40.77
asp@adsea06.org

TERRITOIRE NICE OUEST

- SECTEUR LES MOULINS
62, boulevard Paul Montel - L'Agapanthe
8ème étage - entrée B - 06200 NICE
Tél/Fax : 04 93 83 36 33 - Port : 06 22 45 10 92 -
06 23 15 28 48 - asp-augustin@adsea06.org

- SECTEUR LA VALLIERE
Port : 06 19 93 19 86
asp-lavalliere@adsea06.org

- SECTEUR LA MADELEINE
161, bd la Madeleine - Le Zodiac 06200 NICE
Tél : 04.93.37.67.43 - Port : 06.22.45.10.93 -
asp-madeleine@adsea06.org

- SECTEUR LES VALLEES
Port : 06 21 28 03 01
asp-vallees.adsea06@gmail.com

TERRITOIRE DE GRASSE

- SECTEUR GRASSE NORD
Tél : 04.93.36.86.83 - Port : 06.16.45.52.37
asp-grasse-nord@adsea06.org

- SECTEUR GRASSE SUD
2 place de la Foux - 06130 GRASSE
Tél : 04.93.40.15.57 - Port : 06.16.45.52.32
asp-grasse-sud@adsea06.org

- SECTEUR VALBONNE
Port : 06 21 42 17 10
asp-valbonne@adsea06.org

UNITE PREVENTION TRANSPORT (U.P.T.)

42, avenue Raymond Féraud
Villa Bel Air - 06200 NICE
Tél : 04.93.72.40.72 - Fax : 04.93.72.40.77
Port : 06 10 36 02 05
asp-upt@adsea06.org

Ligne Nice-Cannes-Grasse : 06 10 36 02 03

Ligne Nice-Breil-Tende : 06 15 27 57 12

Ligne Nice-Carros

ACTIONS COMPLEMENTAIRES A LA PREVENTION (A.C.P.)

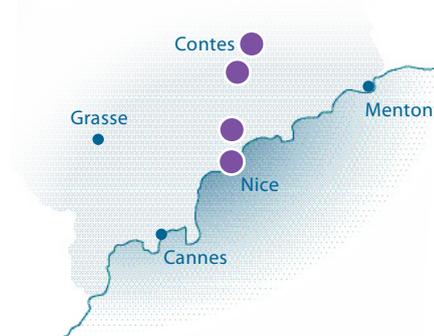
42, avenue Raymond Féraud
Villa Bel Air - 06200 NICE
Tél : 04.93.72.40.72 - Fax : 04.93.72.40.77
asp@adsea06.org

ATELIER RELAIS VALLEE DE LA ROYA
Port : 06 17 61 77 62

ETABLISSEMENT DE REINSERTION SCOLAIRE
SAINT-DALMAS DE TENDE
Port : 06 01 23 06 57

COMPLEXE EPIS

 handicap mental et psychique : adultes



Espace Professionnel d'Intégration Sociale (E.P.I.S.)
86, Rue de L'Isle - 06340 Cantaron - Tél : 04 93 27 74 60
Fax : 04 93 27 74 61 - complexeepis@adsea06.org

Le Complexe E.P.I.S. regroupe un ensemble de services spécialisés dans l'accueil de personnes adultes handicapées mentales et psychiques. Il a été conçu pour assurer un accompagnement global individualisé de la personne accueillie, tant dans ses capacités à « faire » (activités, travail, production), qu'à « être » (vie sociale, citoyenneté, culture, loisirs). Il est composé d'un E.S.A.T. (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) et d'un centre d'habitat et d'accompagnement social diversifiés remplissant l'ensemble de ces fonctions.

PUBLIC ACCUEILLI : Adultes handicapés, hommes et femmes, atteints de handicap mental ou psychique, reconnus travailleurs handicapés par la Commission des Droits et de l'Autonomie (C.D.A.P.H.) de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (M.D.P.H.)

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Aide Sociale
Département - Conseil Départemental

ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

DIRECTEUR DU COMPLEXE : Noël TOUSSAN
DIRECTION DE L'E.S.A.T. : Yves BARBIER, Directeur Adjoint
DIRECTION DU CENTRE D'HABITAT : Michèle GARDONCINI, Directrice Adjointe

AGREMENT : Loi du 02/01/2002



E.S.A.T. DU COMPLEXE EPIS



handicap mental et psychique : adultes

Etablissement et Services d'Aide par le Travail (E.S.A.T.)
86, Rue de L'Isle - 06340 Cantaron
Tél : 04 93 27 74 60 - Fax : 04 93 27 74 61
complexeepis@adsea06.org

ATELIERS DE PRODUCTION ET COMMERCIALISATION

Ateliers et postes de travail, adaptés et diversifiés, dont l'objectif est l'inclusion, en milieu de travail protégé ou en milieu ordinaire, en fonction de leurs compétences socio-professionnelles et de leurs attentes, de personnes handicapées mentales ou psychiques reconnues « travailleurs handicapés ».

- ACTIVITES :
- Restauration - Sous-traitance et prestations de service
 - Ateliers montages mécaniques et électriques
 - Atelier Espaces Verts : copropriétés, privés, entretien d'oliveraies, entretien des gares SNCF et parcs du Conseil départemental, production d'huile d'olive et de miel
 - Atelier Bois, fabrication de caisses et palettes, petits meubles, abris de jardin
 - Conditionnement et commercialisation d'articles de papeterie, broserie et hygiène
 - Atelier impression sérigraphie, broderie et repasserie

CAPACITE INSTALLEE : 145 places agréées

FINANCEUR : Etat - Aide Sociale

MODALITES DE FINANCEMENT : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat

DATE D'OUVERTURE : 06/10/1978

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIALISÉ (S.A.S.)

86 rue de l'Isle - 06340 Cantaron - Tél : 04 93 27 74 60 - Fax : 04 93 27 74 61

Service à temps partiel en ESAT, adapté et personnalisé aux compétences et aux projets de chaque travailleur handicapé, afin de permettre d'accueillir et d'accompagner :

- Des jeunes adultes sortant d'Institut Médico-Educatif, afin de les intégrer dans les meilleures conditions au fonctionnement de l'ESAT.
- Des travailleurs en difficultés passagères, ayant besoin de prendre du recul, par rapport à l'activité professionnelle afin de conserver leur place en ESAT.
- Des travailleurs vieillissants en réduction d'activité professionnelle, afin de préparer leur départ à la retraite.
- Des travailleurs handicapés, en attente de réorientation, vers d'autres structures médico-sociales plus adaptées.

CAPACITE INSTALLEE : 12 places agréées

FINANCEUR : Département

MODALITES : Dotation globale fixée par le Président du Conseil départemental dans le cadre du CPOM signé avec le CD06



CENTRE D'HABITAT DU COMPLEXE EPIS



handicap mental et psychique : adultes

Centre d'Habitat, d'Accompagnement et d'Inclusion Sociale
86, Rue de L'Isle - 06340 Cantaron
Tél : 04 93 27 74 60 - Fax : 04 93 27 74 61 - complexeepis@adsea06.org

FOYERS D'HEBERGEMENT

Habitats et accompagnement social, adaptés aux compétences et aux attentes,
des personnes adultes handicapées mentales ou psychiques accueillies, dans un objectif d'inclusion sociale

CAPACITE INSTALLEE : 71 personnes
FINANCEUR : Département des Alpes-Maritimes
MODALITES : Dotation globale fixée par le Président du Conseil départemental dans
le cadre du CPOM signé avec le CD06
DATE D'OUVERTURE : 06/10/1978

• Résidence Les Noisetiers (19 places)
270 Bd. Stalingrad 06340 Drap - Tél : 04 93 54 69 48
Fax : 04 93 27 74 61 episnoisetiers@adsea06.org

• Résidence Las Ayas (9 places)
129 Chemin de Las Ayas 06390 Contes - Tél : 04 93 79 22 37
Fax : 04 93 27 74 61 epislasayas@adsea06.org

• Résidence de La Tour d'EPIS (35 places)
880 Route de La Vernéa 06390 Contes - Tél : 04 93 27 74 60
Fax : 04 93 27 74 61 tourdepis@adsea06.org

• Résidence Le Soleil (8 places)
140 Ch. de l'Eglise 06390 La Pte de Contes - Tél : 04 93 91 16 84
Fax : 04 93 27 74 61 epislesoleil@adsea06.org

FOYER DE VIE - LE REPIT

880 Route de La Vernéa - 06390 Contes - Tél : 04 93 27 74 60 - Fax : 04 93 27 74 61
foyerdevielerepit@adsea06.org

Le foyer de vie - Le Répit - regroupe un ensemble de services spécialisés dans l'accueil de personnes adultes handicapées mentales ou psychiques avançant en âge.

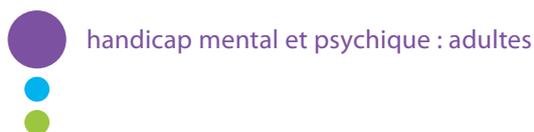
Il s'adresse à des personnes qui ne peuvent pas ou plus exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé (à partir de 50 ans). Il propose un accompagnement personnalisé notamment dans les actes de la vie quotidienne et la mise en œuvre d'activités socio-éducatives, culturelles et sportives.

Il propose également 2 places d'accueil temporaire pour une durée limitée (90 jours par an). Il vise à développer ou à maintenir l'autonomie de la personne accueillie, à faciliter son intégration sociale ou à répondre à une interruption du mode habituel d'hébergement et d'accompagnement pour des raisons diverses (par exemple, période de fermeture de la structure d'accueil habituelle, indisponibilité de l'aidant familial...).



CAPACITE INSTALLEE : 20 places permanentes - 2 places d'accueil temporaire
FINANCEUR : Département
MODALITES : Dotation globale fixée par le Président du Conseil départemental dans le
cadre du CPOM signé avec le CD06

CENTRE D'HABITAT DU COMPLEXE EPIS



handicap mental et psychique : adultes

Centre d'Habitat, d'Accompagnement et d'Inclusion Sociale
86, Rue de L'Isle - 06340 Cantaron
Tél : 04 93 27 74 60 - Fax : 04 93 27 74 61 - complexeepis@adsea06.org

FOYER ECLATE

68 Bd Général de Gaulle - 06340 La Trinité - Tél : 04 93 27 20 69 - Fax : 04 93 27 74 61 episfe@adsea06.org

Service permettant l'intégration et le maintien en milieu ordinaire de vie, en appartements privés, de personnes handicapées mentales ou psychiques, reconnues « travailleurs handicapés ». Il s'inscrit dans le cadre des lois 2002.2 et 2005.102.

L'intégration de la personne dans le tissu socio-économique nécessite un accompagnement social personnalisé, basé sur des démarches administratives, juridiques, financières et médico-sociales intégrées dans le réseau partenarial proposé dans la cité.

CAPACITE INSTALLEE : 25 personnes
FINANCEUR : Département
MODALITES : Dotation globale fixée par le Président du
Conseil départemental dans le cadre du CPOM signé avec le CD06
DATE D'OUVERTURE : 01/05/1989

SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT A LA VIE SOCIALE (S.A.V.S.)

28 ter Bd Jean Baptiste Vérany - 06300 Nice - Tél : 04 93 54 44 73 - Fax : 04 93 27 74 61 epissavs@adsea06.org

Ce service assure un suivi régulier ou ponctuel de personnes en situation de handicap mental ou psychique, qui ne peuvent, provisoirement ou durablement, vivre de façon « tout à fait autonome », en milieu ordinaire. C'est un service adapté et personnalisé, dont l'action, située en milieu ordinaire, nécessite la mobilisation d'un réseau partenarial socio-éducatif et socio-professionnel.

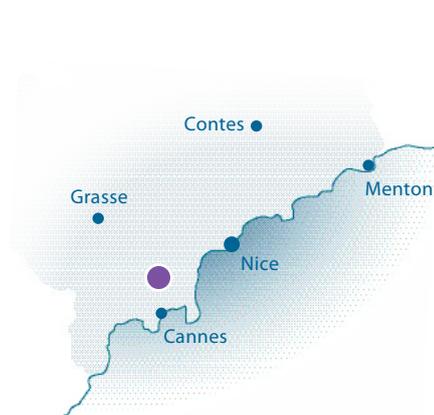
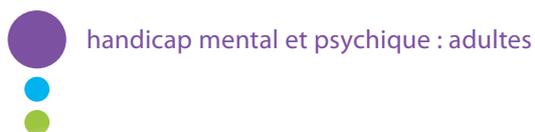
La démarche d'accompagnement s'inscrit à partir d'interventions négociées, formalisées et contractualisées.

L'évaluation des compétences des personnes, de la prestation de service réalisée, des résultats obtenus ou différés, entraînent un ajustement ou un réajustement constant de l'accompagnement social proposé.



CAPACITE INSTALLEE : 40 personnes
FINANCEUR : Département des Alpes-Maritimes
MODALITES : Dotation globale fixée par le Président du Conseil départemental dans le
cadre du CPOM signé avec le CD06
DATE D'OUVERTURE : 01/07/1999

F.A.T.



Foyer d'Adaptation au Travail (F.A.T.)
350, Allée Charles-Victor Naudin 06410 Biot
Tél : 04 93 95 96 92 - Fax : 04 93 67 71 77
fat@adsea06.org

PUBLIC ACCUEILLI : Jeunes adultes déficients intellectuels partiellement aptes au travail
Garçons et filles à partir de 20 ans

CAPACITE INSTALLEE : 30 places en semi internat

MISSION : Assurer aux jeunes adultes les soutiens médico-éducatifs et psychologiques nécessaires à leur intégration professionnelle à venir.
Dispenser une formation polyvalente et/ou spécialisée en réponse aux aptitudes et/ou au choix de chacun.
Préparer une orientation future en milieu protégé :
(Atelier protégé, E.S.A.T., C.A.J.)

AUTORITE COMPETENTE : Département - Direction de la Santé et des Solidarités (D.S.S.)

ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financier : Conseil départemental des A. M.

Modalités : Dotation globale fixée par le Président du Conseil départemental dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec le CG06

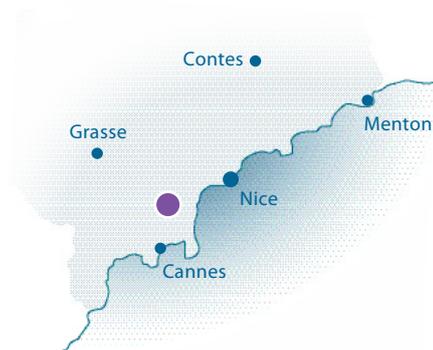
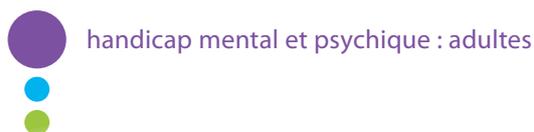
DIRECTRICE : Estelle LION

DATE D'OUVERTURE : 16/01/1989

AGREMENT : Loi du 02/01/2002



C.A.P.T.A.



Centre d'Actions Psychothérapeutiques
et de Travail Adapté (C.A.P.T.A.)
350, Allée Charles-Victor Naudin - 06410 Biot
Tél : 04 93 95 22 21 - Fax : 04 93 67 30 32
capta@adsea06.org

PUBLIC ACCUEILLI : Adultes handicapés mentaux autonomes dans leurs déplacements mais partiellement aptes au travail et nécessitant un accompagnement médico-social.

CAPACITE INSTALLEE : 40 places - mi-temps en ESAT, mi-temps en Service d'Accompagnement Spécialisé (SAS)

MISSION : accueil et prise en charge de :

- jeunes adultes dotés de réelles capacités de travail, mais sur un temps limité
- travailleurs d'E.S.A.T. ne pouvant plus s'adapter au rythme de la structure, pour des raisons psychopathologiques, motrices ou de vieillissement
- jeunes sortant de Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (S.I.P.F.P.) dont l'orientation en E.S.A.T. à temps plein est vouée à l'échec.

ATELIERS

- bois : création de décors et de fête foraine
- espaces verts : contrats annuels d'entretien et création de jardins
- polyvalent : remise en état de chaises et entretien de locaux

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) et département

ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

FINANCEMENT ESAT : Financier : Etat - Aide Sociale

Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat

FINANCEMENT SAS : Financier : Département

Modalités : dotation globale fixée par le Président du Conseil départemental dans le CPOM signé avec le CD06.

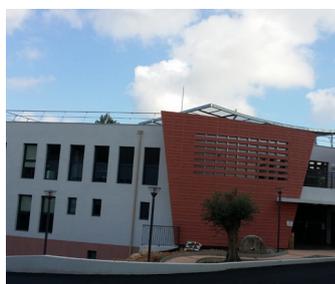
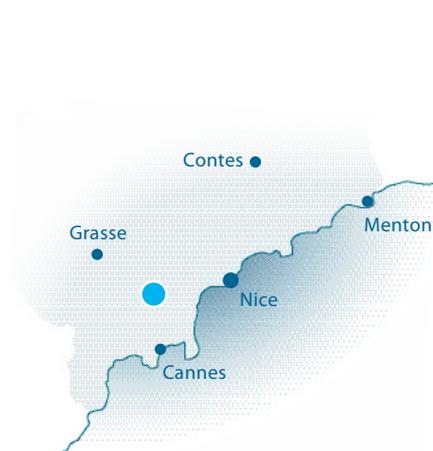


DIRECTRICE : Estelle LION

DATE D'OUVERTURE : 01/12/2004

AGREMENT : Loi du 02/01/2002

I. M. E. LE MOULIN



Institut Médico Educatif (I.M.E.)
350, Allée Charles-Victor Naudin - 06410 Biot
Tél : 04 97 28 84 70 - Fax : 04 93 67 68 76
imelemoulin@adsea06.org

PUBLIC ACCUEILLI : Déficients intellectuels présentant des troubles associés
Garçons et filles de 6 à 20 ans

CAPACITE INSTALLEE : 17 places en internat + 1 place d'accueil temporaire
5 places en semi internat

MISSION - ACTIVITES : Etablissement spécialisé dans l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement personnalisé d'enfants et d'adolescents déficients intellectuels avec troubles associés (épilepsie, déficiences sensorielles et motrices, troubles de la personnalité et de la communication, autisme...).

1. suivi psychiatrique, psychothérapeutique individualisé, soutien parental, rééducation psychomotrice et fonctionnelle,
2. scolarité adaptée, initiation et première formation professionnelle,
3. internat de semaine et accompagnement à la vie quotidienne.

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

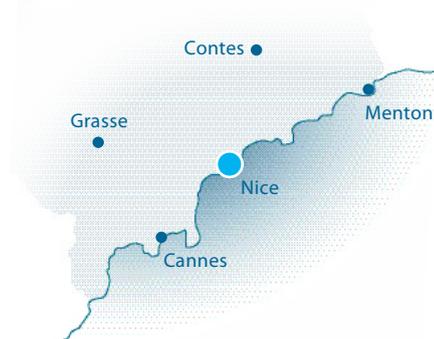
ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financier : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat



DIRECTRICE : Estelle LION
DATE D'OUVERTURE : 25/03/1993
AGREMENT : Loi du 02/01/2002

I.M.E. LES CHENES



Institut Médico Educatif (I.M.E.)
21, Rue des Lilas - 06100 Nice
Tél : 04 93 84 31 33 - Fax : 04 93 78 61 76
imeleschenes@adsea06.org

PUBLIC ACCUEILLI : Déficients intellectuels présentant un retard mental moyen ou profond avec ou sans troubles associés.
Garçons et filles de 3 à 20 ans

CAPACITE INSTALLEE : 66 places en semi internat réparties en 33 places pour enfants de 3 à 16 ans (SEES) et 33 places pour adolescents de 14 à 20 ans (SIFFP)

MISSION - ACTIVITES : Etablissement spécialisé dans l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement individualisé d'enfants et d'adolescents déficients intellectuels présentant un retard mental profond ou moyen, des troubles moteurs ou sensoriels associés (troubles de la personnalité et de la communication, autisme...).

1. Scolarité adaptée - Ecole privée sous contrat simple
2. Rééducation psychomotrice, orthophonique
3. Suivi psychothérapeutique individualisé, ateliers d'expression, soutien parental,
4. Initiation et première formation professionnelle.

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financier : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat

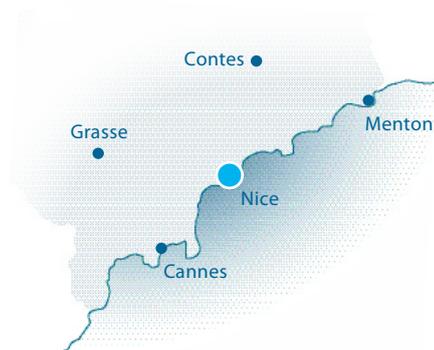
DIRECTEUR : Bruno GOUYSSÉ
DATE D'OUVERTURE : 02/01/1974
AGREMENT : Loi du 02/01/2002

STRUCTURES ANNEXES :

- Service d'Accueil, de Rééducation et de Soins (S.A.R.S.) : Villa Matisse
4, Avenue de Flirey - 06000 Nice. Tel : 04 93 53 41 71 - Fax : 04 93 53 67 81
- Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle (SIFFP) : Villa Les Lucioles,
32 Av. Henry Dunant - Impasse Laurenti, 06100 Nice - Tel : 04 93 35 66 62



S.E.S.S.A.D.1 LESCHENES



Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.)
9, Avenue George V - Villa La Gallinière - 06000 Nice
Tél : 04 93 53 23 10 - Fax : 04 93 81 77 20

Les S.E.S.S.A.D. assurent la prise en charge d'enfants ou d'adolescents en difficulté d'intégration et ayant la possibilité d'être maintenus dans leur environnement social comme la famille, l'école, la crèche, la halte-garderie...

PUBLIC ACCUEILLI : Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés.
Garçons et filles de 2 à 20 ans

CAPACITE INSTALLEE : 30 places

MISSION - ACTIVITES : La prise en charge tend à assurer l'intégration de l'enfant ou de l'adolescent dans les stades de la vie scolaire et/ou pré-professionnelle et intègre comme objectifs de :

- favoriser le développement de la personnalité et de la communication
- conseiller et accompagner la famille et l'entourage habituel de l'enfant ou de l'adolescent
- soutenir l'aspect éducatif, les apprentissages, la socialisation et l'autonomie
- dispenser les soins et les rééducations
- optimiser la scolarisation en collaboration avec l'Éducation Nationale

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

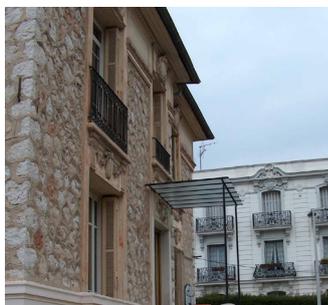
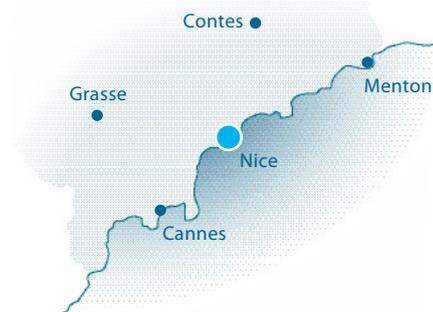
ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des A. M. (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financier : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat



DIRECTEUR : Bruno GOUYSSE
DATE D'OUVERTURE : 01/03/1978
AGREMENT : Loi du 02/01/2002

S.E.S.S.A.D.2 LESCHENES



Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.)
15, Avenue Marconi - 06100 Nice
Tél : 04 93 84 98 50 - Fax : 04 92 09 02 32

Les S.E.S.S.A.D. assurent la prise en charge d'enfants ou d'adolescents en difficulté d'intégration et ayant la possibilité d'être maintenus dans leur environnement social comme la famille, l'école, la crèche, la halte-garderie...

PUBLIC ACCUEILLI : Déficients intellectuels avec ou sans troubles associés
Garçons et filles de 2 à 20 ans

CAPACITE INSTALLEE : 30 places

MISSION - ACTIVITES : La prise en charge tend à assurer l'intégration de l'enfant ou de l'adolescent dans les stades de la vie scolaire et/ou professionnelle et intègre comme objectifs de :

- favoriser le développement de la personnalité et de la communication
- conseiller et accompagner la famille et l'entourage habituel de l'enfant ou de l'adolescent
- soutenir l'aspect éducatif, les apprentissages, la socialisation et l'autonomie
- dispenser les soins et les rééducations
- optimiser la scolarisation en collaboration avec l'Education Nationale

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

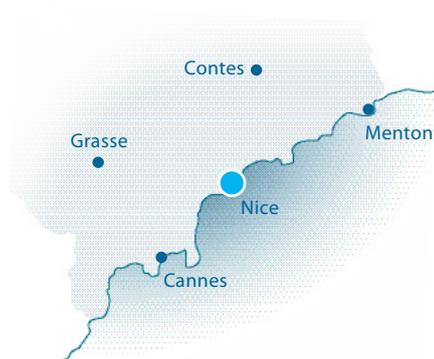
ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des A. M. (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financeur : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat



DIRECTEUR : Bruno GOUYSSÉ
DATE D'OUVERTURE : 15/05/1979
AGREMENT : Loi du 02/01/2002

I.M.E. LE MONT BORON



Institut Médico Educatif (I.M.E.)
191, Boulevard du Mont Boron - 06300 Nice
Tél : 04 93 55 49 66 - Fax : 04 93 89 27 05
imelemontboron@adsea06.org

PUBLIC ACCUEILLI : Déficients intellectuels présentant un retard mental moyen ou profond avec ou sans troubles associés.
Garçons et filles de 6 à 16 ans

CAPACITE INSTALLEE : 18 places en semi internat

MISSION - ACTIVITES : Etablissement spécialisé dans l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement individualisé d'enfants et d'adolescents des deux sexes déficients intellectuels avec troubles associés (épilepsie, déficiences sensorielles et motrices, troubles de la personnalité et de la communication, autisme...).

Scolarité adaptée, rééducation psychomotrice et fonctionnelle,
suivi psychothérapeutique individualisé, ateliers d'expression et soutien parental.

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

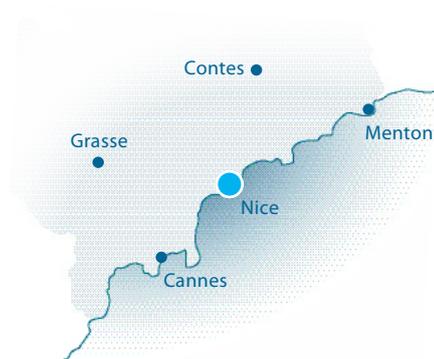
ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financier : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat

DIRECTEUR : Bruno GOUYSSÉ
DATE D'OUVERTURE : 01/12/1975
AGREMENT : Loi du 02/01/2002



I.M.E. LES TERRASSES



Institut Médico Educatif (I.M.E.)
63, Avenue Henri Matisse - 06200 Nice
Tél : 04 92 29 47 70 - Fax : 04 93 72 38 55
imelesterrasses@adsea06.org

PUBLIC ACCUEILLI : Déficients intellectuels présentant un retard mental moyen ou profond avec ou sans troubles associés dont TED et autistes.
Garçons et filles de 6 à 20 ans

CAPACITE INSTALLEE : 72 places en semi internat

MISSION - ACTIVITES : Etablissement spécialisé dans l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement individualisé d'enfants et d'adolescents des deux sexes déficients intellectuels avec troubles associés (épilepsie, déficiences sensorielles et motrices, troubles de la personnalité et de la communication, autisme...).

Trois classes intra-établissement. Scolarisation adaptée par convention d'intégration avec l'Education Nationale. Rééducation orthophonique, psychomotrice et fonctionnelle. Suivi psychothérapeutique individualisé, atelier d'expression et de socialisation, éducation physique, ateliers techniques d'initiation à une première formation professionnelle.

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financeur : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat



DIRECTRICE : Marie-Anne TASSO
DATE D'OUVERTURE : 1964
AGREMENT : Loi du 02/01/2002

S.E.S.S.I.P. DE L'I.M.E. LES TERRASSES



Service d'Éducation Spécialisée, de Soins
et d'Insertion Professionnelle (S.E.S.S.I.P.)
182, Avenue Henry Dunant - 06100 Nice
Tél : 04 93 51 39 39 - Fax : 04 93 51 49 49 - sessip@adsea06.org

PUBLIC ACCUEILLI : Déficients intellectuels, avec ou sans troubles associés, susceptibles d'être insérés en milieu ordinaire et protégé de travail. Garçons et filles de 15 à 20 ans

CAPACITE INSTALLEE : 20 places en semi internat

MISSION - ACTIVITES : Le SESSIP a vocation à accompagner les jeunes dans leur projet d'intégration professionnelle, en milieu ordinaire ou protégé mais aussi pour l'accès à l'autonomie sociale et personnelle :

- Développement des capacités de socialisation et d'autonomie des jeunes en vue de leur adaptation au monde du travail.
- Promotion de la participation sociale par l'apport dans l'accompagnement de réponses éducatives, sociales, pédagogiques et thérapeutiques utiles aux adolescents en fonction de leur personnalité et de leurs ressources personnelles.

L'accompagnement repose sur le principe du projet individualisé d'accompagnement élaboré par l'équipe pluridisciplinaire conjointement avec le jeune et sa famille. Chaque projet se décline à la fois sur des actions individuelles et un travail d'apprentissage en petits groupes et de mise en situation individuellement hors les murs (stages).

LES ATELIERS :

- cuisine pédagogique
- restauration collective d'application
- travail du bois
- espaces verts
- ferronnerie
- autonomie dans les transports et déplacements
- PAO et informatique
- scolaire
- sports et culture

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H)

FINANCEMENT : Financier : Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM
(Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat



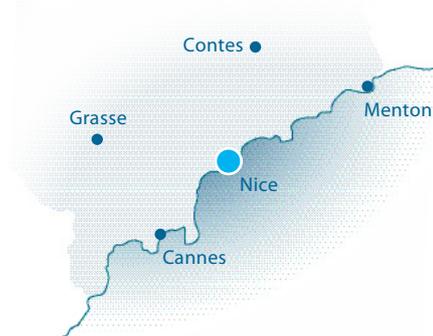
DIRECTRICE : Marie-Anne TASSO

DIRECTRICE ADJOINTE : Dominique MAZZONI

DATE D'OUVERTURE : 15/05/1979

AGREMENT : Loi du 02/01/2002

S.E.S.S.A.D PRO LES TERRASSES



Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile
Professionnel (S.E.S.S.A.D. Pro)
63 avenue Henri Matisse - 06200 Nice
Tél : 04 92 29 37 74

PUBLIC ACCUEILLI : Jeunes garçons et filles âgés de 15 à 20 ans présentant un retard léger ou moyen avec ou sans troubles associés (TSA/TED)

CAPACITE INSTALLEE : 18 places en externat

MISSION - ACTIVITES : Proposer une offre de service pour faciliter la formation et l'apprentissage en lien avec les établissements scolaires.

Proposer un soutien éducatif, thérapeutique et social.

Concevoir des parcours personnalisés à partir des mesures de droit commun en matière d'emploi.

Permettre l'accès à une qualification.

Sécuriser les parcours d'insertion socio-professionnelle vers le milieu protégé ou ordinaire de travail.

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H)

FINANCEMENT : Financier : Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat

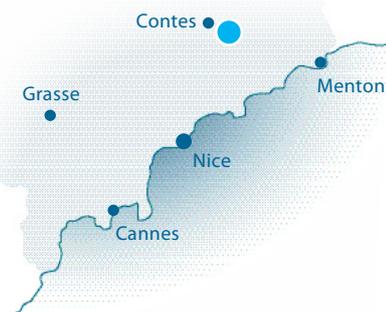
DIRECTRICE : Marie-Anne TASSO

DATE D'OUVERTURE : 01/09/2014

AGREMENT : Loi du 02/01/2002



I. M. E. VAL PAILLON



Institut Médico Educatif (I.M.E.)
1342, Chemin du Castel - 06390 Sclos de Contes
Tél : 04 93 79 05 79 - Fax : 04 93 79 08 13
imevalpaillon@adsea06.org

PUBLIC ACCUEILLI : Enfants et adolescents atteints de TED ou autisme et autres (déficiences intellectuelles avec retard mental moyen ou profond, avec ou sans troubles associés).
Garçons et filles de 3 à 20 ans, accueillis sur trois site : Sclos de Contes, Contes et Drap

CAPACITE INSTALLEE : 56 places en internat
16 places en semi internat
4 places d'accueil familial temporaire

MISSION - ACTIVITES : Etablissement spécialisé dans l'accueil, la prise en charge et l'accompagnement individualisé d'enfants et d'adolescents des deux sexes déficients intellectuels avec troubles associés (épilepsie, déficiences sensorielles et motrices, troubles de la personnalité et de la communication, autisme...).

Scolarité adaptée, rééducation psychomotrice et fonctionnelle, suivi psychothérapeutique individualisé, ateliers d'expression, soutien parental, initiation et première formation professionnelle.

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financier : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat

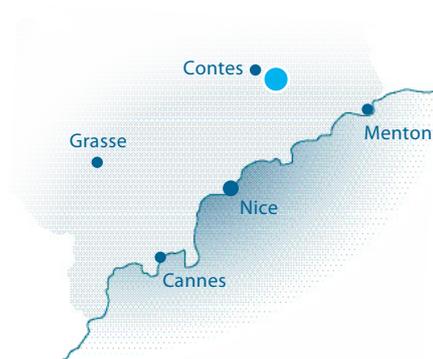
DIRECTEUR : Michel-André MÔNIER
DIRECTEURS ADJOINTS : Julie DEVANNEAUX et Jean-Pierre KRAEMER
DATE D'OUVERTURE : 1967
AGREMENT : Loi du 02/01/2002



STRUCTURES ANNEXES :

- Hébergement Esca-Païouns : 120 chemin de Montagnac, 06440 L'Escarène
Tel : 04 93 27 92 57
- Villa de Drap : Chemin du Grec - 06340 Drap Tél : 04 93 27 18 94 - Fax : 04 93 54 12 72

S.E.S.S.A.D. VAL PAILLON



Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.)
Quartier La Roseyre - CD 15 - 06390 Contes
Tél : 04 93 76 06 85 - Fax : 04 93 01 58 50

Les S.E.S.S.A.D. sont destinés, dans la mesure du possible, à maintenir l'enfant ou l'adolescent handicapé dans son milieu naturel (famille, crèche, école).

PUBLIC ACCUEILLI : Déficients intellectuels présentant un retard mental moyen ou profond avec ou sans troubles associés.
Garçons et filles de 2 à 20 ans

CAPACITE INSTALLEE : 16 places

MISSION - ACTIVITES : La prise en charge précoce comportant le conseil et l'accompagnement des familles et de leur entourage, l'approfondissement du diagnostic, l'aide au développement psychomoteur initial de l'enfant et la préparation des orientations collectives.
Le soutien à l'intégration scolaire ou à l'acquisition de l'autonomie utilisant l'ensemble des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés.

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

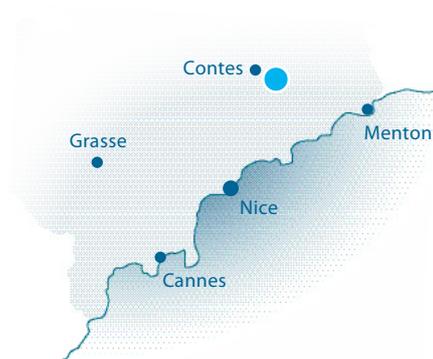
ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financier : Caisse Régionale d'Assurance Maladie
Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat

DIRECTEUR : Michel-André MÔNIER
DATE D'OUVERTURE : 13/09/2005
AGREMENT : Loi du 02/01/2002



S.T.A.F.S. DE L'IMEVAL PAILLON



Service d'Accueil Temporaire Familial Spécialisé
1342, Chemin du Castel 06390 Sclos de Contes
Tél : 04 93 79 05 79 - Fax : 04 93 79 08 13
imevalpaillon@adsea06.org

L'accueil temporaire, une nouvelle modalité de prise en charge :

«Souvent vu comme un séjour de répit ou comme une modalité d'aide aux aidants, l'accueil temporaire est un instrument déterminant de la politique de maintien à domicile des personnes handicapées qui le souhaitent et de soutien à leur famille; mais son apport va plus loin. Il constitue aussi un élément de souplesse et de réactivité dans la palette des différentes modalités d'accompagnement. En autorisant des temps de répit, de réflexion ou la mise en place d'articulations entre différents dispositifs d'accompagnement, il contribue à la réalisation du projet de vie des personnes handicapées».

BENEFICIAIRES : Déficients intellectuels, troubles importants des fonctions cognitives avec une orientation CDAPH (annexe 24 art. 1)
Enfants et jeunes de 6 à 20 ans, avec prise en charge dans l'éducation spécialisée

MODALITE D'ACCUEIL : Hébergement chez des assistants familiaux (90 jours maximum par an et de date à date, par enfant à temps complet, partiel ou de façon séquentielle - accueil de jour et de nuit)

MISSION - ACTIVITES : Accompagnement de l'enfant ou du jeune adulte au travers de sa participation aux activités familiales.

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financeur : Caisse Régionale d'Assurance Maladie



DIRECTRICE : Mireille SOUVIGNET
CHEF DE SERVICE : Lydia GUIGO
DATE D'OUVERTURE : autorisation du 13.08.2007

I.T.E.P. LA LUERNA



Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (I.T.E.P.)
243, Avenue de la Lanterne - 06200 Nice
Tél : 04 92 29 44 00 - Fax : 04 92 29 44 01
iteplaluerna@adsea06.org

PUBLIC ACCUEILLI : Enfants et adolescents d'intelligence normale présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Semi internat : accueil de jour - adolescents âgés de 11 à 20 ans

CAPACITE INSTALLEE : 38 places en semi internat

MISSION - ACTIVITES : L'ITEP met en place un accompagnement personnalisé, amenant l'enfant ou le jeune adulte à un travail d'élaboration psychique, conduisant à une meilleure inscription sociale. Cette mission s'effectue au moyen d'une intervention interdisciplinaire, prenant en compte la nature des troubles et leur dynamique évolutive.

1. Pédagogique : scolarité au sein de notre Unité d'enseignement et/ou en inclusion scolaire partielle ou totale,
2. Thérapeutique : accompagnement et suivi psychothérapeutique (atelier thérapeutique, groupe de parole et rééducations psychomotrices, orthophoniques), soutien familial et aide à la parentalité,
3. Educatif : médiations éducatives à caractère culturelles, sportives, d'expressions, corporelles, sensorielles, artistiques. Insertion socio-professionnelle en milieu naturel ou spécialisé. Activités et ateliers techniques. Découverte des métiers.

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financeur : Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat



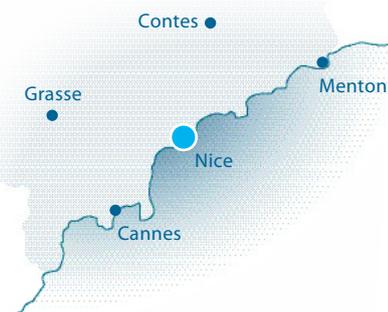
DIRECTEUR : Thierry BERNIER

DIRECTEUR ADJOINT : Pierre-Claude DIODORO

DATE D'OUVERTURE : Janvier 1949

AGREMENT : Loi du 02/01/2002 - loi du 11/02/2005 . Les ITEP sont des institutions récentes. Institués par décret le 6 janvier 2005 puis la circulaire DGAS du 14 mai 2007.

S.E.S.S.A.D. DE L'I.T.E.P. LA LUERNA



Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile (S.E.S.S.A.D.)
243, Avenue de la Lanterne - 06200 Nice
Tél : 04 92 29 44 00 - Fax : 04 92 29 44 01

Le SESSAD de l'ITEP est un service d'éducation spéciale et de soins de proximité. L'originalité de ce dispositif consiste à proposer un accompagnement au sein des lieux de vie sociale de l'enfant ou de l'adolescent, principalement à l'école ou au collège. Pour les grands adolescents, c'est la formation et l'insertion sociale et/ou professionnelle qui seront privilégiées.

PUBLIC ACCUEILLI : Enfants et adolescents d'intelligence normale présentant des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages. Semi internat : accueil de jour - adolescents âgés de 11 à 20 ans

CAPACITE INSTALLEE : 14 places

MISSION - ACTIVITES : Un accompagnement personnalisé :

Pour chaque enfant, l'équipe interdisciplinaire définit un «projet personnalisé d'accompagnement» tenant compte de la dynamique évolutive de l'enfant, du jeune. L'intervention conjuguée des éducateurs et des thérapeutes du SESSAD s'effectue en lien avec les enseignants, les parents et le cas échéant les services partenaires. Les interventions pour aider l'enfant se font selon différentes modalités thérapeutiques, éducatives et pédagogiques et dans différents lieux. Pour les grands adolescents, le service se centre sur le soin, le soutien à la scolarité et/ou l'appui sur un projet visant l'insertion sociale et/ou professionnelle.

AUTORITE COMPETENTE : Etat - Agence Régionale de Santé (ARS PACA) : Assurance Maladie

ADMINISTRATION COMPETENTE : Maison Départementale des Personnes Handicapées des Alpes-Maritimes (M.D.P.H.)

FINANCEMENT : Financeur : Caisse Régionale d'Assurance Maladie

Modalités : dotation globale fixée par décision de l'ARS dans le cadre du CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) signé avec l'Etat



DIRECTEUR : Thierry BERNIER

DIRECTEUR ADJOINT : Pierre-Claude DIODORO

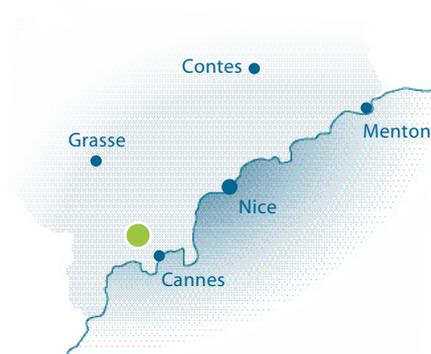
DATE D'OUVERTURE : 01/09/1985

AGREMENT : Loi du 02/01/2002 - loi du 11/02/2005. Les ITEP sont des institutions récentes. Institués par décret le 6 janvier 2005 puis la circulaire DGAS du 14 mai 2007.

C.E.P. LA NARTASSIERE



adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale



Centre Educatif et Professionnel (C.E.P.)
474, Chemin de la Nartassière - 06370 Mouans Sartoux
Tél : 04 93 75 65 35 - Fax : 04 92 92 89 74
ceplanartassiere@adsea06.org

PUBLIC ACCUEILLI : Adolescents présentant des difficultés d'adaptation sociale, familiale et scolaire :

- Garçons et filles de 14 à 21 ans
- Jeunes majeurs au titre des articles 375 à 375-8 du Code Civil, du décret 75-96 du 18/02/1975.

CAPACITE INSTALLEE : 65 places mixtes dont 54 places d'internat, 5 placements à domicile et 6 places d'accueil de jour (SAJ)

AUTORITE COMPETENTE : Département - Conseil départemental des Alpes-Maritimes

ADMINISTRATION COMPETENTE : Direction de la Santé et des Solidarités (D.S.S.)

FINANCEMENT : Financier : Département

Modalités : Dotation globale fixée par le Président du Conseil départemental dans le cadre du CPOM signé avec le CD06

DIRECTEUR : Yves CHAILLAN

DIRECTEUR ADJOINT : Philippe CAYUELA

DATE D'OUVERTURE : Octobre 1949

AGREMENT : Loi du 02/01/2002

CENTRE EDUCATIF ET PROFESSIONNEL : ATELIERS, INTERNAT, APPARTEMENTS ET SERVICE ACCUEIL DE JOUR :

474, Chem. de la Nartassière - 06370 Mouans Sartoux et bâtiments annexes

PRINCIPAUX ATELIERS DE FORMATION PROFESSIONNELLE :

- mécanique automobile • peinture automobile • mécanique 2 roues • espaces verts
- métiers de bouche • métiers de salle
- restauration : Le Mesclun - ZI de l'Argile, 460 Av. de la Quiera Voie K - 06370 Mouans Sartoux
- snack : La Bergerie - ZI de l'Argile, 460 Av. de la Quiera Voie F - 06370 Mouans Sartoux



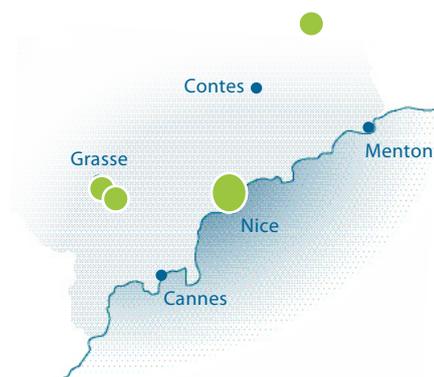
HEBERGEMENT :

- Villa de Mougins : 863, chemin du Château de Currault - 06250 Mougins
- Villa La Bastide : 164, chemin des Cannebiens - 06370 Mouans Sartoux
- Villa Le Mas : 360, chemin de la Levade - 06550 La Roquette / Siagne
- Foyer La Géode : 336 avenue du Campon - 06110 Le Cannet (date d'ouverture 01.07.1979, rattachement au CEP par arrêté du 07.06.2010)

A.S.P.



adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale



Service d'Action Sociale Préventive (A.S.P.)
42, Avenue Raymond Féraud - Villa Bel Air - 06200 Nice
Tél : 04 93 72 40 72 - Fax : 04 93 72 40 77 - asp@adsea06.org

PUBLIC ACCUEILLI : Milieu ouvert : jeunes en difficultés de 9 à 15 ans ainsi que leurs familles

ACTION DÉVELOPPÉE : 1. Actions de Prévention spécialisée : Travail de rue - Accompagnement éducatif et individualisé - Soutien psychologique et relais vers les services spécialisés - Animations éducatives dans les quartiers, les établissements scolaires - Education à la Santé et à la Citoyenneté - Suivi et médiation auprès des familles, des associations de quartier, des institutions...
2. Actions de Médiation Scolaire : présence devant les collèges, animations de groupes à visée préventive et citoyenne

AUTORITE COMPETENTE : Conseil départemental des A. M.

ADMINISTRATION COMPETENTE : Direction de la Santé et des Solidarités (D.S.S.)

FINANCEMENT : Financier : Conseil départemental des A. M.

Modalités : Dotation Globale dans le cadre de la loi du 02/01/2002, fixée par arrêté du Président du Conseil départemental

DIRECTEUR : Francis MILLIASSEAU

DATE D'OUVERTURE : 02/01/1976

AGREMENT : Loi du 02/01/2002

CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT : Conventions triennales.

EQUIPES D'INTERVENTIONS :

TERRITOIRE NICE OUEST :

- Secteur Saint-Augustin
- Secteur La Vallière
- Secteur La Madeleine
- Secteur Les Vallées



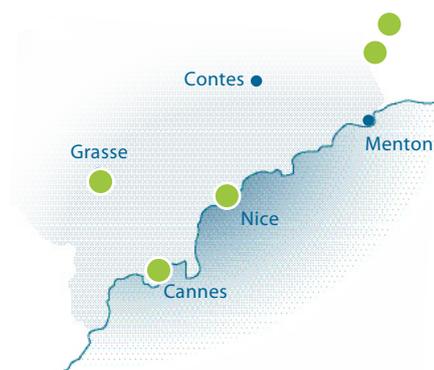
TERRITOIRE GRASSE :

- Secteur Grasse Nord
- Secteur Grasse Sud
- Secteur Valbonne

U.P.T.



adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale



Unité Prévention Transport (U.P.T.)
42, Avenue Raymond Féraud - Villa Bel Air - 06200 Nice
Tél : 04 93 72 40 72 - Fax : 04 93 72 40 77 - asp-upt@adsea06.org

PUBLIC ACCOMPAGNE : Jeunes de 10 à 25 ans usagers du TER

COUVERTURE : 3 Lignes TER : NICE - CANNES - GRASSE / NICE - BREIL - SAINT DALMAS DE TENDE / NICE CARROS

ACTION DEVELOPPEE :

- Prévention des comportements incivils par des interventions éducatives individuelles et collectives de courtes et de moyennes durées dans le TER, les espaces d'attente, les gares et auprès des jeunes qui le nécessitent,
- Médiation éducative et sociale
- Intervention dans les structures éducatives que fréquentent les jeunes : établissements scolaires, structures socio-culturelles et socio-éducatives..., sous forme de conférences, expositions, animations et groupes de discussion avec les jeunes et leurs encadrants,
- Développement d'animations et de campagnes de prévention dans les TER et les gares, pour tous les publics jeunes,
- Médiation éducative par des présences en gare dédiées.

AUTORITE COMPETENTE : Conseil Régional - Région PACA

FINANCEMENT : Financier : S.N.C.F.

Modalités : subvention annuelle

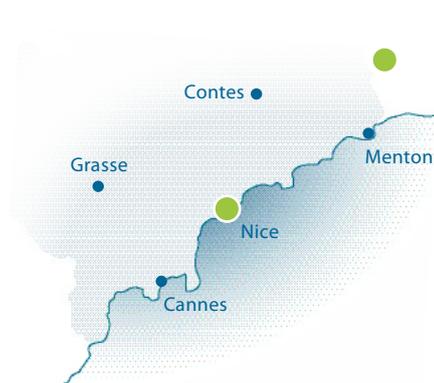


DIRECTEUR : Francis MILLIASSEAU
DATE D'OUVERTURE : 01/09/2004
CONVENTION TRIENNALE 2014 - 2016

A.C.P.



adolescents et jeunes adultes en difficulté sociale



Actions Complémentaires à la Prévention (A.C.P.)
42, Avenue Raymond Féraud - Villa Bel Air - 06200 Nice
Tél : 04 93 72 40 72 - Fax : 04 93 72 40 77 - asp@adsea06.org

INTERNAT RELAIS

Convention de partenariat signée avec le Conseil départemental 06 afin de réaliser des actions éducatives auprès de l'Internat Relais de Saint Dalmas de Tende.

L'internat relais s'adresse à des élèves scolarisés dans le second degré, âgés de 13 à 16 ans, qui ont fait l'objet de multiples exclusions. Cet établissement propose à ces jeunes une scolarisation aménagée afin de les réinsérer dans un parcours de formation générale, technologique ou professionnelle.

Cette action est aussi complémentée par la présence éducative sur la ligne TER Nice-Breil-Tende lors des déplacements des collègues

SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT : Conseil départemental des Alpes-Maritimes

DATE D'OUVERTURE : 2009

DIRECTEUR : Francis MILLIASSEAU

CONTACT : Siège : 42 avenue Raymond Féraud 06200 Nice - Tél 04 93 72 40 72

Internat Relais : Rue Jean Médecin 06340 St Dalmas de Tende

